



À la découverte  
du musée des Beaux-Arts de Libourne

**Ce document pédagogique est destiné aux enseignants et à leurs classes, ainsi qu'aux responsables de groupes qui souhaitent préparer une visite au musée.**

**Il permet une première approche du musée en amont d'une visite, pour se familiariser avec le lieu et ses collections.**

**Faire une visite au musée c'est faire réfléchir l'enfant à la notion de musée, à ses fonctions, à ses finalités, à ses caractéristiques propres afin de pouvoir y revenir en toute connaissance du lieu.**

**En fonction du niveau scolaire des élèves et de ses objectifs pédagogiques, l'enseignant peut privilégier certaines notions et un choix d'oeuvres adapté.**

**Le service des publics reste disponible pour toute question ou renseignement.**

# Sommaire

## Introduction : Bienvenue au musée !

<b>1- Histoire et origine du musée.....</b>	<b>p.5</b>
Les lieux d'exposition.....	p.6
Les lieux de conservation.....	p.8
Focus : La biographie du duc Elie Decazes (1780-1860).....	p.9
Focus : La naissance des premiers musées.....	p.10
Focus : L'origine des réserves du musée.....	p.12
<b>2- Qu'est-ce qu'un musée ?.....</b>	<b>p.13</b>
Les définitions.....	p.13
Les missions et appellations du musée.....	p.14
Les métiers du musée.....	p.18
<b>3- Que trouve-t-on au musée ?.....</b>	<b>p.20</b>
Les collections du musée.....	p.22
Les œuvres du musée.....	p.24
Focus : Le cartel .....	p.26
Pistes pédagogiques.....	p.27
Contacts.....	p.30

# Bienvenue au musée !

Fondé en 1818 par le duc Elie Decazes, le musée des Beaux-Arts de Libourne regroupe sept siècles d'art et d'histoire présentés dans différentes salles.

Leur parcours propose une réelle balade culturelle à travers les collections de peintures, sculptures et arts décoratifs datant du XIVe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle.

# 1 ♦ Histoire et origine du musée

Situé au cœur du centre-ville historique, le musée des Beaux-Arts de Libourne est composé de quatre lieux distincts : deux lieux d'exposition (les collections permanentes, les expositions temporaires) et deux lieux de conservation (réserves).



## Hôtel de Ville avec les collections permanentes

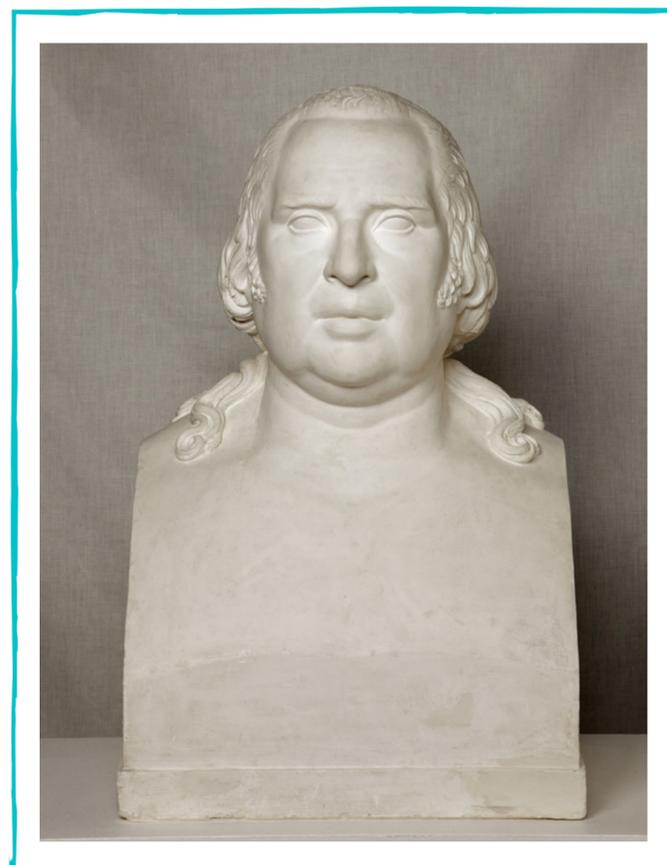
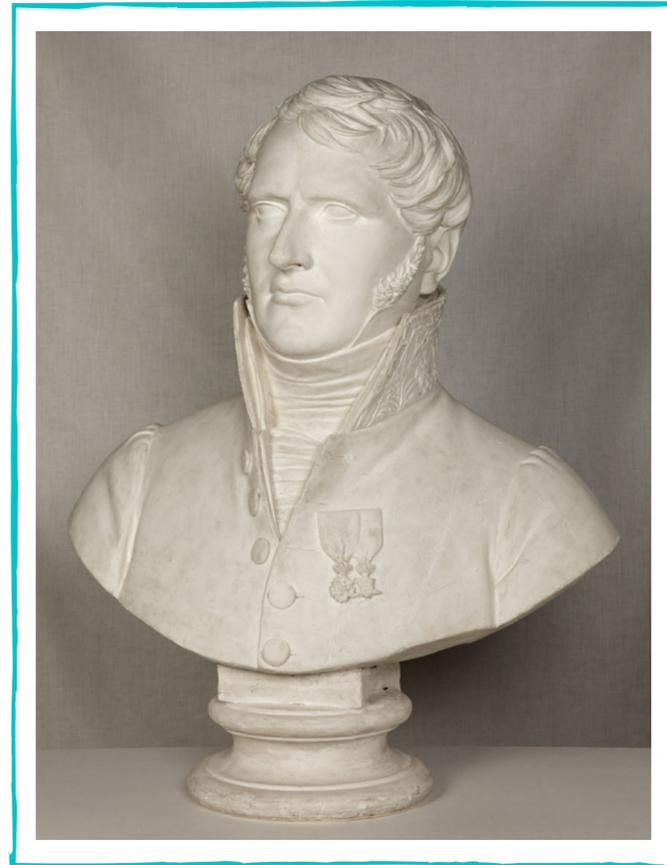
**E**n 1818, le **duc Elie Decazes** vient d'être nommé Président du Conseil après avoir été Ministre de l'Intérieur.

Ses hautes fonctions politiques lui permettent de rencontrer le **roi Louis XVIII** qui l'intègre rapidement à son cercle d'amis proches. Ancré dans la solitude, le souverain considère le duc comme son favori. Une **relation privilégiée** débute alors pour les deux hommes qui se voient et s'écrivent quotidiennement.

Le duc Decazes use de cette position politique centrale pour envoyer des **œuvres d'art majeures** à Libourne, sa ville natale, directement choisies parmi les collections du Museum Central des Arts (futur musée du Louvre) . Cet envoi constitue alors les **premiers dépôts** de l'Etat et, ainsi, le **fonds constitutif** du musée des Beaux-Arts.

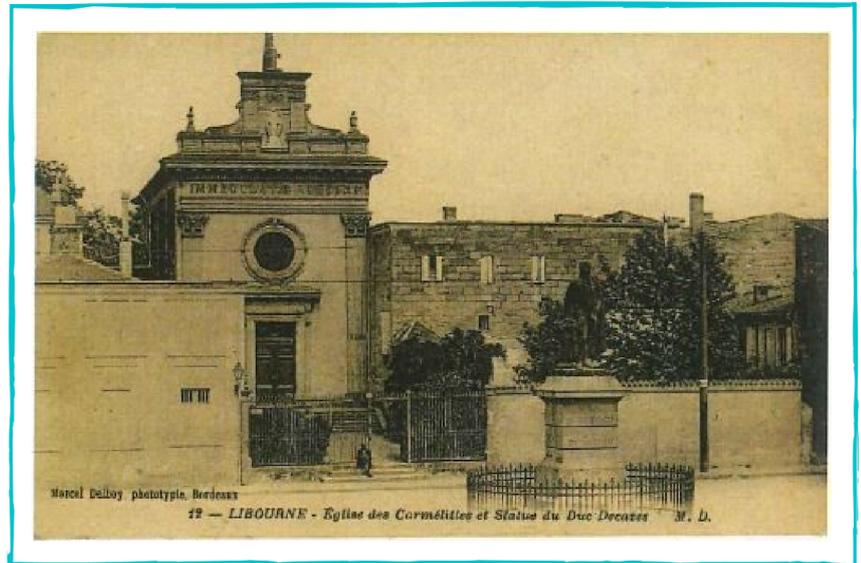
Les premières collections sont conservées au Couvent des Ursulines . Le premier envoi est daté de 1820 avec **trois tableaux, dix-huit moulages et une sculpture**. Des envois successifs suivent et permettent d'organiser la première exposition.

En 1836, la gestion du musée devient municipale et les collections sont déplacées au sein de l'**Hôtel de Ville**, bâtiment historique datant du XVe siècle qui se caractérise par le style Gothique flamboyant et Renaissance. Les œuvres sont dans un premier temps présentées au premier étage puis elles sont déplacées au sein d'une aile datant du début du XXe siècle, reconstruction néogothique de 1908 (deuxième étage où se trouve le musée actuellement).



## Chapelle du Carmel avec les expositions temporaires

Le musée dispose de la **chapelle du Carmel**, vestige d'un couvent construit au début du XIXe siècle. Depuis 1983, cette annexe sert de cadre à une **riche politique d'expositions temporaires**, essentiellement consacrées à l'art contemporain. Grâce à des **partenaires prestigieux**, la chapelle du Carmel accueille ainsi un programme remarquable, d'envergure nationale.



La première pierre est posée en **1840**. À l'origine, la chapelle du Carmel est réservée aux seules religieuses. Mais devant les sollicitations des fidèles du quartier, le lieu de culte sera ouvert aux habitants en avril 1842. Le couvent de Libourne renfermait une basse-cour, un moulin, un lavoir, une buanderie. Les **bâtiments conventuels** ont été détruits après le départ des dernières carmélites pour le Gers.



Des **peintures murales** décorent l'intérieur de la chapelle. Ces décors existent toujours mais ne sont plus visibles, les surfaces peintes ayant été **recouvertes** de toiles tendues et les murs recouverts de crépis.

## Les réserves

La majeure partie du travail de **conservation** des œuvres (inventaire, étude, recherche, restauration) est réalisée dans les réserves. Peu visible, cette intense activité contribue à **enrichir** la connaissance des collections. Les réserves sont également des lieux de **rangement** des œuvres lorsqu'elles ne sont pas exposées.

Les réserves sont généralement **localisées près** du musée et ne sont pas accessibles au public. L'accès est réservé au personnel en charge de la gestion des collections. Ces espaces répondent à des **exigences** précises en termes de sécurité, de rangement, de conservation, de traitement et d'exploitation. Les pièces sont maintenues à des températures et à des taux d'humidité adaptés. La mise en place d'une conservation préventive permet de **minimiser** les risques de détérioration des œuvres.

Plusieurs œuvres, en attente de restauration ou d'exposition sont conservées par **genre** : les tableaux accrochés aux rails coulissants, les dessins posés à plat dans des meubles à tiroirs à l'abri de la lumière et les sculptures posées sur des tables ou des socles.

Environ **20% des collections** sont exposées soit environ 150 œuvres sur 4 000 . Le reste est conservé en réserves.

A l'occasion d'expositions temporaires, le musée sort des pièces de ses réserves.

Il prête également des pièces à des musées, nationaux et internationaux, dans le cadre de leurs propres expositions temporaires.



Issu de la classe roturière, le duc Elie Decazes est un homme politique et magistrat originaire du Libournais. Fils de juriste, Decazes devient avocat à Libourne. Issu de la bourgeoisie d'Ancien Régime, il suit de hautes études grâce à son statut de notable provincial.

Enthousiasmé par les succès militaires de Bonaparte, il rejoint Paris et trouve un emploi modeste au ministère de la Justice. Il se lie avec des personnalités parisiennes, et obtient une place de conseiller à la cour impériale de Paris. Il restera fidèle à la famille impériale jusqu'à sa chute.

Royaliste, il se rallie aux Bourbons lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe en 1815.

Personnage central de la politique sous le ministère Richelieu (1815-1818), Decazes entreprend d'écarter les éléments hostiles à la monarchie de Louis XVIII en combattant le parti ultra-royaliste qui juge cette dernière alors trop modérée. Admirateur du régime anglais, il veut enraciner en France la monarchie constitutionnelle et conduit une politique libérale tout en brisant l'opposition des ultras.

Après avoir occupé les plus hautes fonctions de l'Etat, sa politique est rendue responsable de l'assassinat du duc du Berry, neveu de Louis XVIII en février 1820, et il doit démissionner. Il devient ambassadeur en Grande-Bretagne et se consacre à l'exploitation industrielle minière.

Il quitte entièrement la vie politique et le monde des affaires à partir de 1848 pour se retirer sur sa terre natale girondine.



Dans l'Antiquité, les premiers musées désignent les temples consacrés aux Muses, divinités des arts. Par la suite, les musées sont devenus des écoles dédiées à la poésie et aux arts. Au IV<sup>e</sup> siècle av. J-C, le Museum d'Alexandrie regroupe les institutions littéraires avec des activités d'enseignement et de recherche ainsi qu'une bibliothèque et constitue alors l'un des plus importants centres intellectuels du monde hellénistique.

Le mécénat et l'intérêt pour les arts sont présents chez les princes de la fin du moyen âge. Les arts constituent un moyen idéal pour démontrer sa richesse et son droit de gouverner.

Par la suite, le cabinet de curiosités ou chambre des merveilles de l'humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle rassemble animaux, fossiles, statues, portraits et toute sorte d'objets insolites.

Au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les monarques et les princes commandent pour leurs demeures des galeries d'apparat. Elles présentent alors un ensemble d'œuvres exceptionnelles, destinées à éblouir les visiteurs. Ces collections sont les germes des grands musées du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Passionné de sciences et de connaissances, le siècle des Lumières voit l'apogée des cabinets de curiosités, où se côtoient objets rares, précieux ou scientifiques. Dans le même temps, des amateurs fortunés réunissent d'importantes collections d'œuvres d'art.

Après la Révolution de 1789, les richesses et les collections ne sont plus la seule propriété des puissants mais appartiennent désormais au peuple. On passe alors de la notion de collection à celle de patrimoine. Le musée devient donc un patrimoine collectif. La collection n'est plus uniquement un moyen de prestige.

En effet, la Révolution Française s'est très rapidement trouvée face à un immense patrimoine : celui des biens nationaux confisqués à l'Eglise, aux nobles et à la Couronne. Des vagues de vandalisme déferlent sur le pays pour détruire ces biens représentant l'oppression et l'Ancien Régime, alors révolu.



Parallèlement, naît l'idée que tous ces biens appartiennent au peuple. L'Etat doit donc les conserver, comme témoins mais aussi comme outils pour l'instruction publique.

Désormais, la collection est mise à la disposition du peuple et contribue à son éducation.

La Révolution Française crée le musée moderne, avec quatre grandes institutions parisiennes précurseurs du paysage muséal d'aujourd'hui:

-Le Museum des Arts en 1792 situé au Louvre

-Le Museum d'Histoire Naturelle en 1793 situé aux Jardins des Plantes

-Le Conservatoire des arts et métiers en 1794

-Le Musée des Monuments Français en 1795

Sous le Consulat napoléonien, un véritable réseau de musées provinciaux se construit et se développe. En 1801, des œuvres représentatives de tous les genres et de toutes les écoles sont envoyées dans quinze villes de France (dont Bordeaux).

Il s'agit de l'acte administratif des musées de province : un réseau de musées placés sous la responsabilité des villes et sous la tutelle de l'Etat.

Ainsi est amorcée une politique qui, tout au long des XIXe et XXe siècles, viendra compléter les collections des musées.

Aujourd'hui, de nombreux projets nationaux et internationaux se mettent en place pour continuer de développer et de protéger les collections publiques.



Le musée des Beaux-Arts de Libourne possède différents lieux de réserves, qui s'adaptent aux besoins de bonne conservation des oeuvres.

Très souvent, les réserves doivent être réaménagées avec de nouveaux équipements tout en préservant les règles et réglementations concernant la sécurité et l'accès.

-Maison Robin : bâtiment construit en 1888 par Hector François ROBIN (1846-1926), issu d'une importante famille de négociants en vin et viticulteurs du XIXème siècle. En 1949, à la mort de son fils sans héritier, l'immeuble est légué à la ville sous deux conditions : La première : en faire un musée. La deuxième : y figurer le buste du père ainsi que son nom comme principal donateur, puisqu'il était à l'origine de la construction.

-GIP: bâtiment privé appartenant à Gironde Imprimerie Publicité, entreprise d'impression spécialisée dans les étiquettes de vin. Le lieu est inoccupé dans les années 1980 et reste inoccupé jusqu'en 2001. Des travaux de réhabilitation et d'aménagements sont effectués pour accueillir les archives municipales et la Société Historique Archéologique du Libournais. C'est à cette période que le musée en fait une annexe de la réserve Robin en transférant une partie de ses oeuvres.



Le mot musée vient du grec museîon, qui signifie temple des Muses. Les neuf Muses, divinités antiques, patronnent chacune une activité créatrice : les poésies épiques, lyriques et amoureuses, l'hymne, la comédie, la tragédie, la danse, l'histoire et l'astronomie. La peinture et la sculpture considérées comme des savoir-faire artisanaux, n'ont pas de Muse attitrée.

#### Définition du Dictionnaire Larousse

« Lieu, édifice où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections d'œuvres d'art, de biens culturels, scientifiques ou techniques. »

#### Définition de l'ICOM (The International Council of Museums), organisation de musées et de professionnel.le.s des structures muséales.

« Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

## Missions scientifiques

### Conservation, gestion et enrichissement des collections.

---

#### Acquérir : comment les œuvres se retrouvent-elles au musée ?

- Par achat : peut se faire auprès de particuliers, marchands ou en vente aux enchères)
- Par dépôt : avec des œuvres d'autres musées ou de communes qui peuvent être déposées pendant une certaine durée plus ou moins longue et qui peut être renouvelable.
- Par don et legs : de particuliers ou de sociétés d'œuvres leur appartenant (léguer = par testament).
- Par dation : depuis 1968, cela permet de s'acquitter du paiement de certains impôts.

#### Conserver et restaurer

Un musée est le lieu où l'on conserve et restaure des oeuvres d'art diverses et variées. Compte tenu de leur ancienneté, de la fragilité de certaines matières, du vieillissement des matériaux, de nombreuses oeuvres pourraient disparaître si elles n'étaient pas restaurées.

#### Etudier

Les collections d'un musée doivent être classées grâce à un inventaire. chaque œuvre, qui entre dans le musée, porte un numéro donné lors du récolement des collections. Ce dernier permet de contrôler la présence des œuvres qui sont répertoriées dans l'inventaire du musée et de mettre à jour les informations les concernant.

Aujourd'hui l'inventaire est informatisé, ce qui a permis l'abandon progressif des registres manuscrits au profit d'une version imprimée. L'inventaire constitue le document juridique de référence. La gestion informatisée des collections permet des recherches rapides et efficaces, l'intégration de photographies, documents, bibliographie ou tous autres documents liés aux œuvres.

## Mission culturelle

**Diffusion, découverte à partir des collections.**

---

### **Valoriser les collections et les faire connaître**

Le musée a la mission d'instruire le public, de lui présenter les grandes œuvres tout en lui facilitant l'accès aux collections. Les expositions s'adressent à des publics qui font la démarche de se déplacer pour venir contempler les œuvres. Avoir une communication ciblée permet alors de faire connaître à un large public les œuvres patrimoniales dont l'accès doit être favorisé et égal pour tous.

## Mission éducative

**Initiation et éveil à la culture à travers  
les expositions et les animations.**

---

### **Eduquer le regard**

Grâce à des supports dédiés et adaptés, le visiteur doit pouvoir être informé avant, pendant et après sa visite avec l'objectif de créer un lien entre les œuvres et les différents publics.

Le musée propose alors une action culturelle à l'ensemble des publics ; aussi bien divers par leur âge, par leur éducation que par leur mode d'accès à la culture. Ces publics peuvent être scolaires, amateurs d'art, érudits ou plus simplement, curieux de découvrir des œuvres.

## Appellation musée de France

Le label « musée de France » est une appellation protégée attribuée par le Ministère de la Culture depuis 2002.

Le musée doit répondre à plusieurs obligations et critères spécifiques pour obtenir cette appellation qui procure plusieurs avantages.

Le musée des Beaux-Arts de Libourne fait partie des 1218 musées de France.



## Appellation musée Joyeux

avec la signature de la charte mom'art

La charte Môm'Art a été rédigée par des parents et des visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. Elle a pour but d'aider les musées, les muséums, les sites culturels à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles.

"Un Musée Joyeux, c'est un musée dans lequel on a envie d'aller et qu'on retrouve avec plaisir.

Un Musée Joyeux, c'est un musée où on découvre en s'amusant.

Un Musée Joyeux, c'est un musée innovant, qui se met à la portée de tous, petits et grands.

Un Musée Joyeux, c'est un musée accueillant."



# les 10 DROITS du PETIT VISITEUR



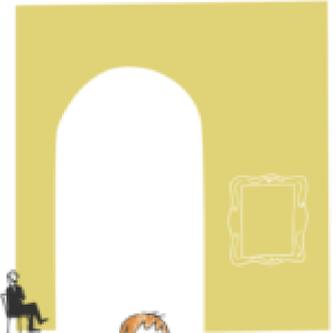
1. Le droit de visiter à son rythme...



2. Le droit d'avoir une oeuvre préférée...



3. Le droit de fermer les yeux...



4. Le droit de s'asseoir..



5. Le droit de copier...



6. Le droit de poser des questions...



7. Le droit de partager ses impressions...



8. Le droit de ne regarder que les détails



9. Le droit de ne pas tout regarder...



10. Le droit de rêver au musée...

Le musée des Beaux-Arts de Libourne est constitué d'une équipe dont chaque membre a des **missions spécifiques** mais qui fonctionnent conjointement.

Les **différents métiers** exercés au musée permettent d'évoquer les activités quotidiennes, et souvent insoupçonnées, qui y sont menées.



## La directrice

La directrice est à la tête du musée, c'est-à-dire qu'elle est responsable de l'équipe du musée. Elle exerce des responsabilités qui visent à étudier, classer, conserver, entretenir, enrichir, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine au public. Elle organise des expositions et rédige des catalogues.



## Le responsable du service des publics

Il est chargé de développer les publics en améliorant les conditions de visite et en rendant les collections accessibles au plus grand nombre. Interface entre le public, la culture et le patrimoine, il conçoit l'ensemble des dispositifs de médiation au sein des collections et des expositions temporaires en direction de tous les publics.



## Les médiateurs et médiatrices

La médiation permet le lien entre les collections et le public. Elle peut être réalisée sur site ou à distance (site Internet), en présentiel ou virtuellement (dispositifs multimédia).

Les médiateurs travaillent à la programmation culturelle du musée. Ils commentent les visites, proposent des animations, sollicitent des artistes et entretiennent des contacts avec diverses entités.



## La régisseuse des œuvres

Elle organise et gère les mouvements des œuvres en réserve ou en exposition. Elle organise leur transport et veille à leur sécurité. Elle prépare les contrats et s'assure des conditions d'assurance. Elle veille à la mise en œuvre des prêts et tient à jour le registre des mouvements.



## La chargée des relations publiques

Elle a pour rôle de diffuser et promouvoir les actions du musée auprès des publics, mais aussi auprès des journalistes, sociétés, comités d'entreprises ou associations de loisirs et de tourisme. Elle peut être également amenée à rechercher de nouveaux partenaires afin d'engager des actions de mécénat.



## Les agents d'accueil et de surveillance

Ils accompagnent le visiteur de l'entrée à la sortie de l'exposition pour le renseigner et l'orienter. Leur rôle est essentiel pour la protection des œuvres contre d'éventuelles dégradations. Ils sont chargés, avec bienveillance, de faire respecter le règlement. Ils s'occupent également de l'espace de vente et de l'administration.

D'autres métiers peuvent être rattachés au musée : les **restaurateurs** spécialistes qui se chargent de l'état des collections (nettoyage, opération visant à retrouver une bonne lecture et compréhension de l'œuvre), les **scénographes** qui mettent en scène les éléments d'une exposition, l'**équipe technique** qui veille au bon fonctionnement de l'établissement.

### 3 ♦ Que trouve-t-on au musée ?

Le musée est une institution récente qui naît véritablement après la Révolution Française. Il conserve, protège et présente les œuvres du patrimoine de l'Humanité. Il est donc la mémoire d'un pays, un lieu privilégié où sont exposées des œuvres uniques, témoins de civilisations. Le musée offre au public la possibilité de connaître, comprendre, s'enrichir et découvrir de nouveaux artistes, styles, époques, grâce aux riches collections d'œuvres qui s'étendent sur plusieurs siècles.



Aujourd'hui, trois points définissent une oeuvre d'art :

- C'est la **création d'un artiste**
- Elle provoque une **émotion chez le spectateur**
- Elle raconte une **histoire, fait passer un message**

Une collection est une réunion d'objets choisis pour leur intérêt esthétique, leur valeur documentaire (scientifique ou technique), leur rareté et leur prix.

Un musée présente une collection d'objets ou d'œuvres qui appartiennent au domaine public, qui ne peuvent être vendus.

## Constitution des collections

Les collections s'enrichissent sans cesse grâce à plusieurs modes d'acquisition : **achats**, **dons**, **legs** (par testament), **dations** (paiement de certains droits de succession), **dépôts** d'autres musées.

## Type des collections

Aujourd'hui, les collections permanentes du musée regroupent plus de 4 000 œuvres qui s'étendent du XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle : **sept siècles** représentés qui permettent d'appréhender l'Histoire de l'Art d'une vision globale.

La collection initiale s'est établie selon quatre axes principaux, avec la volonté de développer le champ culturel libournais :

**Histoire de l'art** : œuvres représentant différentes écoles (Siennoise, Flamande et Française).

**Politique** : le contexte politique s'inscrit dans la période de la Restauration (1814-1830). Le Roi doit légitimer sa place sur le trône de France. Les œuvres représentent la famille royale, en s'appuyant notamment sur l'image de Madame Royale (Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI), seule survivante des événements révolutionnaires.

**Religion** : le contexte religieux s'inscrit dans un renouveau du catholicisme. Suite à la Révolution Française, les œuvres religieuses sont exclues des musées pour laisser place au principe de laïcité. Cependant, Napoléon ré-autorise le culte en 1801, ce qui permet au musée de pouvoir exposer des scènes religieuses.

**Peinture contemporaine** : œuvres considérées comme contemporaines, symboles de modernité (Style troubadour, Néo-gothique, Pré-romantique) avec des sujets nouveaux pour l'époque (Moyen Âge, Renaissance et plus seulement l'Antiquité).

## Muséographie : les salles du musée

La muséographie est la conception de l'espace et l'organisation de la disposition des œuvres dans un musée.

La disposition des œuvres est construite sur la base d'une présentation chronologique qui met en évidence les différents courants de l'histoire de la peinture.

Le musée dispose de trois salles, chacune dédiée à une thématique différente.

### Première salle

Cette salle est consacrée aux principaux chefs-d'œuvre conservés par le musée. Elle accueille des œuvres datant de la fin du Moyen Âge jusqu'au XXe siècle.

Des peintures, sculptures, bas-reliefs et objets d'art y sont exposés.

### Troisième salle

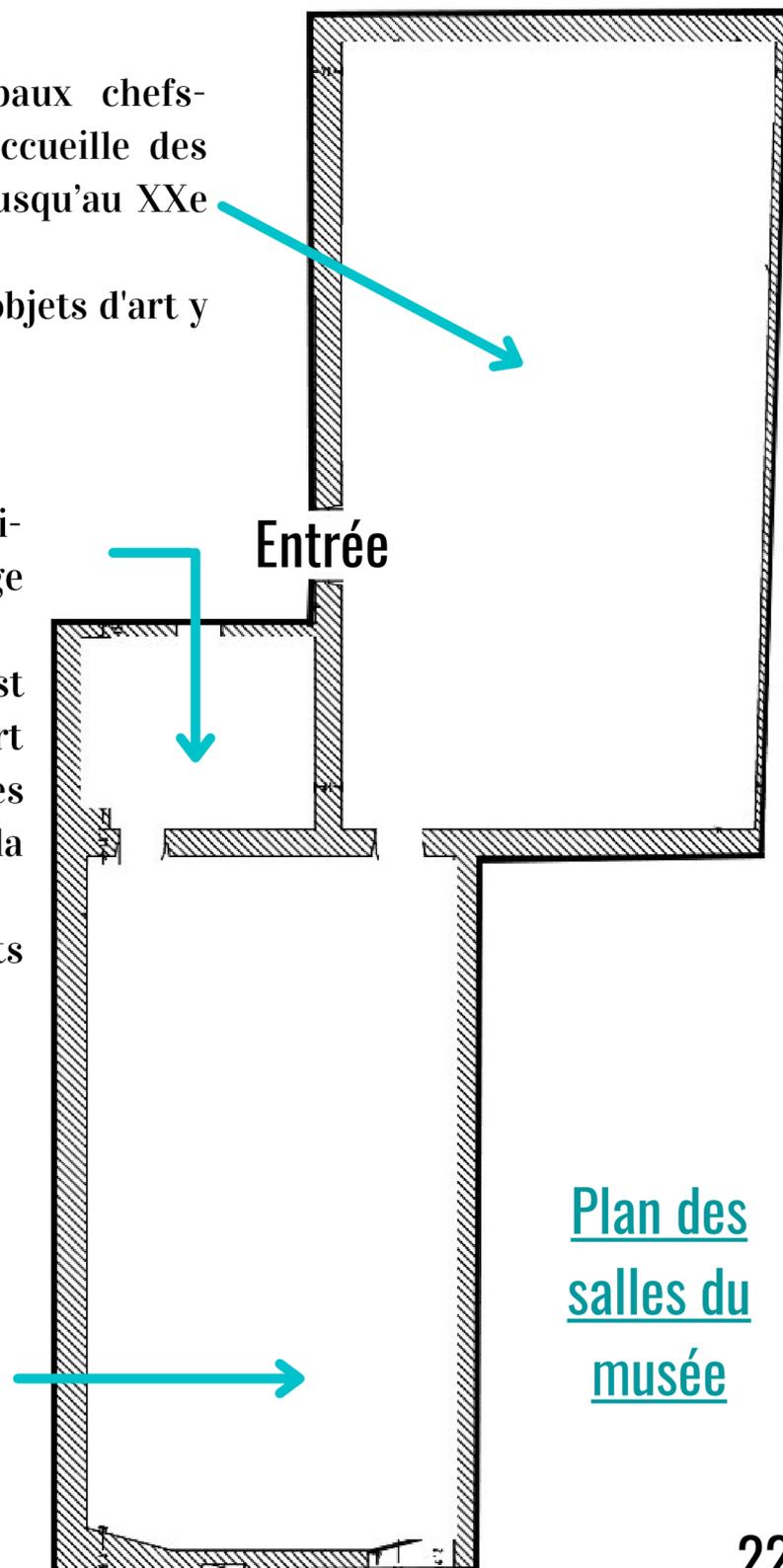
Cette salle est un lieu d'exposition quasi-permanente, dont la thématique change environ tous les 2 ans.

Actuellement, le thème de l'accrochage est la représentation de la femme dans l'art avec ses premières représentations, des nus, de la mythologie, des portraits, et la représentation de femmes de pouvoir.

Des peintures, sculptures et objets ethnographiques y sont exposés.

### Deuxième salle

Cette salle est le Cabinet de curiosité du musée : il s'agit d'une salle d'exposition temporaire consacrée aux artistes locaux et différentes thématiques : le peintre René Princeteau, les Paysages Girondins et d'autres sont à venir.





# Peinture



# Sculpture



# Arts décoratifs et objets ethnographiques

Au fil des siècles, les supports utilisés par les artistes ont **évolué**. Le support n'a cessé de varier au cours de l'Histoire de l'art pour devenir de plus en plus **sophistiqué** et même œuvre d'art à part entière.

Le support est la **surface** ou la **matière** qui reçoit la trace d'un outil sur lequel sont déposés des matériaux. C'est l'espace où l'artiste intervient. Un support peut être **passif** (neutre, il se fait oublier), **actif** (il modifie la trace de l'outil ou le matériau) ou encore **productif** (il produit lui-même la trace, par exemple lors d'un pliage).

Le support peut être **rigide** ou **souple**.

## Pierre

Le premier support dans l'art a été la pierre à l'état brut. Les murs servent comme premier support aux peintures rupestres et fresques égyptiennes antiques. Les plus anciennes formes d'art connues sont les sculptures sur pierre.

## Papier

Le papier (du latin papyrus) est une matière fabriquée à partir de fibres végétales. Selon la technique pratiquée, le choix du papier ne sera pas le même. Il existe des papiers à dessin, pour la gouache et l'aquarelle, pour le pastel et également pour l'huile.

## Bois

Le bois est utilisé comme support de peinture depuis l'Antiquité. Il présente l'avantage d'une grande longévité et d'une surface parfaitement lisse et résistante, qui permet une touche très précise. Il exige cependant des conditions de conservation.

## Toile

En peinture, une toile est un support utilisé notamment pour la peinture à l'huile et la peinture acrylique. Les premières œuvres sur toile datent du XVe siècle. La toile est devenue le support le plus répandu pour la peinture à l'huile, remplaçant progressivement la peinture sur bois.

Une toile est généralement faite de fibres de lin, parfois chanvre ou d'un mélange des deux, de coton, ou de fibres synthétiques. Elle est enduite d'un apprêt, avant utilisation, puis est tendue sur un châssis, ou marouflée sur un panneau de bois ou de carton.

D'autres supports existent tel que le verre, le métal, le carton...

En sculpture, le support est un **socle**.



## En peinture

Huile, acrylique, gouache, aquarelle, pastel, (peintures composées d'un pigment et d'un liant).

Le pigment est la poudre colorée qui donne la couleur à la peinture. Le liant est une substance qui unit ces pigments entre eux en les enrobant.

Il leur confère l'adhérence au support.

Plusieurs liants existent à base de gomme arabique, huile, colle ou blanc d'œuf.



## En dessin

Crayon, fusain, encre, craie, mine de plomb, sanguine, pastel



## En sculpture

Plâtre, bronze, terre cuite, bois

Les cartels sont des éléments signalétiques situés à côté des œuvres exposées et mentionnant des informations précieuses qui les identifient :

- Nom et prénom de l'artiste
- Date de naissance et date de mort de l'artiste
- Titre de l'œuvre
- Année de la réalisation de l'œuvre
- Le format et les dimensions de l'œuvre
- Indication du support utilisé pour la réalisation de l'œuvre
- Indication de la technique employée pour la réalisation de l'œuvre
- Numéro d'inventaire
- Provenance de l'œuvre (dépôt, don, achat)

**Georges DORIGNAC**

(Bordeaux, 1879 – Paris, 1925)

***Les Biches***

Vers 1920

Fusain et rehauts de pastel sur papier contrecollé  
sur toile

150 x 300 cm

Inv. 2019.2.1

Achat de la Ville de Libourne à la galerie Chantal  
Kiener à Paris en 2019



# Pistes pédagogiques

à adapter suivant le niveau

## Questionnements

Interroger à l'oral, à l'écrit ou avec l'outil numérique en ligne  
Wooclap.com pour une première approche du musée

- Selon vous qu'est-ce qu'un musée ?  
Que trouve-t-on dans un musée ?
- Avez-vous déjà été dans un musée ?  
Si oui, le(s)quel(s) ?
- Selon vous, qu'évoque le mot musée,  
à quoi est-il associé ?

## Réflexions

Réfléchir et débattre concernant des notions liées au monde muséal

- Le musée de demain : dessiner ou raconter le musée  
du futur, présenter un musée réel ou fictif
- Le statut juridique d'un musée
- Notion d'héritage, de patrimoine et de transmission
- Rôle et pouvoir des images



## Visites

- **Parcours** : balade libournaise en contemplant les différentes façades des lieux associés au musée.
- **Visite mallette du peintre commentée par un médiateur** : découvrir comment les peintres réalisaient leurs tableaux (manipulation de matériaux, d'outils...)
- **Visite mallette du sculpteur commentée par un médiateur** : découvrir comment les sculpteurs concevaient leurs sculptures (manipulation de matériaux, d'outils...)

## Activités

- **Inventer un musée imaginaire ou un musée de classe**: thématique ; sélection, collecte et classification d'objets, exposition...
- **Commenter une oeuvre à l'oral à l'écrit.**
- **Choisir une oeuvre et en imaginer l'histoire qu'elle illustre**
- **Atelier comme le peintre** : sur un morceau de toile fin, l'enfant s'essaie à faire une toile comme le peintre en passant par l'étape du dessin au crayon, au fusain, avant de peindre son sujet.
- **Compléter un cartel vierge** : les enfants choisissent une oeuvre et complètent son cartel avec les indications et éléments d'information (constater que nous ne disposons pas toujours de l'ensemble des informations concernant une oeuvre).



**Ce document pédagogique a été réalisé par le service des publics du musée des Beaux-Arts de Libourne.**

**Crédits photos :**

**© Gironde Tourisme - David Remazeilles**

**© Jean-Christophe Garcia**

**Contacts :**

**Romain Béniguel, responsable du service des publics :**

**[rbeniguel@libourne.fr](mailto:rbeniguel@libourne.fr) - 05.57.55.57.43**

**Accueil du musée :**

**[musees@libourne.fr](mailto:musees@libourne.fr) - 05.57.55.33.44**

Suivez le musée sur :



<https://www.facebook.com/beauxarts.libourne>



[https://www.instagram.com/mba\\_libourne/](https://www.instagram.com/mba_libourne/)



<https://www.libourne.fr/culturelle/musee-des-beaux-arts>

